

Rochefort Mag'

REVUE **MUNICIPALE** DE LA VILLE DE **ROCHEFORT-DU-GARD**



BUDGET

LE DOSSIER

page 9 à page 12

Numéro **5**
avril **2022**



PONT DU GARD

REVENIR À L'ESSENTIEL

Naturel & Culturel

PONTDUGARD.FR



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Pont du Gard
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 1985

Conception et édition : MAF - Crédit photos : R. Saffrang

Magazine gratuit

Édité par la Ville de Rochefort-du-Gard
Place du Lavoir 30650 Rochefort-du-Gard

Tél : 04 90 26 69 00
www.ville-rochefortdugard.fr
mairie@rdg30650.fr

Directeurs de la publication :
Rémy Bachevalier et Sylvain Grignon

Conception et réalisation :
Service communication, Alizée Rodriguez, stagiaire

Rédaction : Mairie de Rochefort-du-Gard

Crédit photos : DR, Adobe Stock

Impression :



Tirage : 3850 exemplaires

Dépôt légal : avril 2022

N°ISSN : 1283-0542

Retrouvez-nous sur :



Mairie de Rochefort du Gard



Ville Rochefort du Gard



Secrétariat du maire : 04 90 26 69 84

Email : mairie@rdg30650.fr

Pour nous joindre

Allomairie : 04 90 90 91 91, allomairie@rdg30650.fr

Hôtel de ville : 04 90 26 69 00

Enfance jeunesse (scolaire transports restauration) : 04 90 26 99 94

Élections : 04 90 26 99 94

Etat-civil, gestion cimetière : 04 90 26 99 98

Service des sports et vie associative : 04 90 26 99 96

Bibliothèque : 04 90 26 13 75

Police municipale : 04 90 26 69 03

Services techniques : 04 90 26 69 04

Urbanisme : 04 90 26 69 95

CCAS : 04 90 26 69 83

Crèche : 04 90 26 69 50

Mairie annexe la Bégude, service festivités, culture, commerce, communication : 04 90 26 96 61

Office de tourisme : 04 90 21 15 16

Le service enfance-jeunesse est fermé au public le mardi matin et le jeudi matin.

Le service technique et urbanisme est fermé au public tous les matins.

Les dépôts de dossiers de carte d'identité et de passeport se font uniquement à l'Hôtel de ville, place du Lavoir. Vous devez prendre rendez-vous au 04 90 26 69 00, ou sur le site de la commune : www.ville-rochefortdugard.fr

Ouverture de la bibliothèque au public

Du lundi au vendredi : 14h - 17h30

Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.





l'Édito DU MAIRE



Chères Rochefortaises, chers Rochefortais,

Vous adresser notre revue municipale Rochefort Mag' est toujours un plaisir. Elle est un lien important entre nous. Elle vous permet d'apprécier le dynamisme, l'attractivité de notre commune et les réalisations que nous menons.

Alors que nous croyions tous que la paix s'était durablement installée, la guerre en Ukraine déclenchée à quelques milliers de kilomètres de chez nous, nous rappelle combien elle est fragile, comment sa remise en cause peut être brutale et l'importance de la réaction collective. Je remercie tous les bénévoles, les accueillants, les services de la Mairie, de l'État et ceux du SIDSCAVAR pour leur réactivité, pour cette solidarité qui a vu le jour face à la détresse du peuple ukrainien et l'horreur de cette guerre. Elle témoigne de l'importance de ce lien, de ces rapprochements et de cet élan de générosité toujours présent à Rochefort-du-Gard.

Pour autant, nous devons avancer et continuer à travailler ensemble. Je suis persuadé que le lien familial, le lien social, et les relations humaines nous sont plus que jamais indispensables. Nous devons tout faire pour les préserver et lutter contre l'isolement. C'est d'ailleurs dans cet esprit de convivialité et d'écoute bienveillante que nous avons bâti et réalisé l'EcoQuartier le Galoubet.

Le budget que nous avons voté le 6 avril est dynamique et sans augmentation d'impôts. 2022 sera marqué par la réception des travaux de réhabilitation du stade André-Savonne, la requalification du parking de l'école Saint-Exupéry et la réalisation des travaux d'accessibilité de l'école du Vieux-Moulin.

2022 verra le lancement de plusieurs projets pour l'attractivité de notre ville comme les travaux de sécurisation de la RD 111 attendus par de nombreux Rochefortais, et les travaux de réhabilitation du centre ancien en partenariat avec le Grand Avignon, le Syndicat intercommunal des eaux du plateau de Signargues et le SMEG (service public de l'énergie gardoise).

Alors même que des incertitudes se font jour, que nous nous interrogeons tous sur l'avenir, avec prévoyance il nous faut aller de l'avant. Plus que jamais, avec les élus qui m'entourent, nous aurons à cœur d'être à vos côtés et de façonner avec vous le Rochefort-du-Gard de demain.

Bien à vous,

Rémy Bachevalier,

Maire

Conseiller départemental





M. Rémy Bachevalier, Maire de Rochefort-du-Gard a eu l'honneur de se voir remettre le Label ÉcoQuartier niveau 2 (c'est-à-dire encore en chantier), des mains de Stéphanie Dupuy-Lyon, Directrice Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN), et Florian Bercault, président de la Commission nationale des ÉcoQuartiers. Notre commune concourait dans la catégorie Inclusion, pour le site du Galoubet, réalisé conjointement avec le bailleur social Vallis Habitat.

Cette cérémonie, très protocolaire, s'est tenue au Ministère du Logement à Paris. Notre commune a été distinguée aux côtés de villes nettement plus importantes en termes de population que sont Saint-Denis de la Réunion et Nevers.

Ce label vient couronner des mois d'efforts et de travail pour le renouvellement urbain de notre commune.

Trois critères ont été particulièrement relevés : les logements **qualitatifs et acces-**

sibles, des espaces publics fédérateurs et la maison en partage (en lien avec l'habitat collectif). Les animateurs de la cérémonie (Stéphanie Dupuy-Lyon et Florian Bercault), ont mis l'accent sur la mixité sociale et la volonté de la Municipalité de faire s'approprier cet espace par le plus grand nombre, dans un esprit intergénérationnel.

La Municipalité travaille d'ores et déjà sur l'obtention du label niveau 3 : **Éco-Quartier livré**.

TRAVAUX ET EMBELLISSEMENT DU CENTRE ANCIEN

Des travaux sont programmés dans le centre historique de la commune, par anticipation de l'édification de la nouvelle bibliothèque 3^{ème} lieu, prévue dans le programme de la mandature.

Ces travaux comprendront l'enfouissement de réseaux secs (Enédis, Orange, éclairage public), la traversée des rues et l'éclairage public par le SMEG et le réseau télécom par la commune (Enédis, Orange, éclairage public) ; la rénovation complète des réseaux humides : l'adduction d'eau potable sera réalisée par le syndicat mixte du plateau de Signargues ; la rénovation des eaux usées et du réseau pluvial par le Grand Avignon.

Les voiries concernées sont : rue du Lavoir, rue Calade du Monument, rue du Grand Pont, montée de la Vieille Église, rue de

l'Église, rue Brancas, rue Géraud d'Ami, rue de l'Arceau. Toutes les impasses publiques débouchant sur ces voiries sont aussi concernées.

Vous avez sans doute déjà remarqué les marquages au sol actuels de différentes couleurs sur les voiries. Il s'agit des repérages des différents réseaux en vue des travaux à réaliser. À l'issue des travaux d'édification de la bibliothèque, il sera procédé à la pose d'un revêtement neuf.

Une réunion publique se tiendra jeudi 19 mai à l'Hôtel de ville, à 18h.



LE CHEMIN DE LA GARRIGUE MIS EN SENS UNIQUE

Le Chemin de la Garrigue est très régulièrement emprunté par les marcheurs et cyclistes, désireux de se rendre du plateau au centre du village, ainsi que par de nombreux scolaires.

Mais aujourd'hui, il n'a de chemin que le nom et il est aussi très fréquenté par les automobilistes, en montée comme en descente.

La Municipalité a entamé une démarche de concertation volontariste avec les riverains, afin de gérer au mieux les flux et les échanges entre cyclistes, piétons et automobilistes. Ces rencontres ont été très fructueuses et ont révélé les craintes des riverains concernant les risques d'accidents, liés à un fort trafic et à la vitesse, parfois excessive, des voitures.

Fruit de ces échanges avec les riverains

et de la démocratie participative mise en place sur ce dossier par la commune, nous sommes arrivés à un large consensus sur cet enjeu de sécurité routière.

C'est la raison pour laquelle ; profitant des travaux qui ont été entrepris par Orange afin d'installer la fibre, la Municipalité a décidé de mettre le Chemin de la Garrigue en sens unique, en montée, à partir du croisement avec le Chemin de Bel Air. Il s'agit, en priorité de sécuriser davantage les piétons et les cyclistes.

Un cheminement partagé et sécurisé (piéton/vélos) a, par ailleurs, été créé, et séparé de la route par une bordure en béton, pour un coût de 13 129 € HT.

La sécurité des administrés et des familles est au cœur des préoccupations municipales.

Nous avons tous été touchés par l'invasion brutale de l'Ukraine par la Russie. La sidération passée, les services municipaux se sont organisés très rapidement, afin d'apporter au mieux leur soutien au peuple ukrainien, qu'il ait pu fuir la guerre ou qu'il soit resté pour combattre. Cette action municipale s'est doublée d'une mobilisation sans précédent des Rochefortais, associations ou particuliers et d'une histoire particulièrement forte.

C'est une magnifique et immense chaîne de solidarité qui se met en place depuis plusieurs semaines à Rochefort-du-Gard, en faveur des réfugiés et victimes de la guerre en Ukraine.

Très rapidement, cette solidarité s'est organisée, dans l'urgence, à la demande d'Elizabeth Bernard, présidente de l'association Ensemble pour l'Espoir, sollicitée pour accueillir une famille ukrainienne épuisée, après 3 jours de route. Alertée, Véronique Boissy, adjointe déléguée au CCAS a contacté à 21h, le Sanctuaire Notre Dame de Grâce, et son directeur Jérôme Bourdenet. En quelques minutes tout était prêt ! Tatiana, ses 2 filles, son petit-fils et sa petite-fille ont pu faire une escale au Sanctuaire, le temps d'une bonne nuit de repos. Le lendemain, après avoir dégusté une blanquette, préparée par M. Bourdenet, toute la famille a pu repartir direction Barcelone, où une autre fille de la famille les héberge désormais.

Au fil des jours, d'autres familles sont arrivées dans notre commune, hébergées par des particuliers, sans savoir combien de



temps elles resteront en France. Le CCAS et la Municipalité remercient chaleureusement les associations et particuliers qui proposent des solutions d'hébergement.



QUAND LA PETITE HISTOIRE REJOINT LA GRANDE...

Pierre Colmant est agent municipal, à Rochefort-du-Gard, depuis de longues années, affecté au service propreté. Son fils Dylan est pacé avec Liza, jeune Ukrainienne de 22 ans. Etudiante à Nîmes, la jeune fille a laissé au pays, du côté de Rivne (dans le Nord-Ouest), son petit frère, ses parents et grands-parents. Dès le début de la guerre, elle a décidé de partir

toute seule récupérer Serrhi, 14 ans. Un périple (en avion, bus et train) incroyable et éprouvant au cœur du chaos qui s'est achevé au bout de 6 jours, avec le retour à bon port de Liza, Serrhi et... sa petite chienne que l'ado a pu ramener avec lui. Les parents de Liza et Serrhi les ont rejoints, depuis. Mais les grands-parents n'ont pas voulu quitter leur patrie et sont restés à Rivne...

Serrhi, enfin en sécurité, aux côtés de sa sœur Liza, de Dylan, Pierre et Annie Colmant.

Vous souhaitez accueillir des familles ukrainiennes qui fuient la guerre ? Le Ministère de l'Intérieur a actualisé les modalités de recensement des offres d'hébergement, par les particuliers.

Les personnes physiques qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens doivent se signaler sur le site :

<https://parrainage.refugies.info/>

Cette plateforme a vocation à recenser des initiatives d'aide de différentes natures (insertion professionnelle, éducation, rencontres/loisirs), et en particulier les initiatives d'hébergement solidaire. Les particuliers volontaires seront mis en relation à cette fin avec des associations.

Le CCAS de Rochefort-du-Gard recommande aux particuliers souhaitant accueillir ou accompagner des Ukrainiens de se signaler sur cette plateforme, qui recense les partenaires associatifs « de confiance », connus de l'État, dans un contexte où des initiatives de tous ordres pourraient se développer.



Tous ces cartons sont le fruit de votre incroyable mobilisation : remplis de produits d'hygiène, que vous avez déposés à l'Hôtel de ville et en mairie annexe, ils sont partis en Pologne, dans un convoi organisé par la protection civile.

Iryna et Kseniia sa fille de 16 ans sont hébergées à Rochefort du Gard. Elles sont prises en charge par le CCAS, qui leur a fourni les produits de première nécessité et qui s'est activée à trouver une solution pour scolariser la jeune fille au plus tôt, sachant qu'elle ne parle pas français.



Le SIDSCAVAR propose un soutien à la vie quotidienne à l'attention des familles accueillies comme des familles d'accueil. Un appui alimentaire mobilisant la solidarité locale est organisé sur le territoire des communes membres. Le SIDSCAVAR collecte les dons de particuliers concernant **des produits alimentaires (produits non périssables à DLC longues), produits d'hygiène, produits de puériculture** afin de les proposer aux familles accueillantes et accueillies qui en auraient besoin.

Les particuliers sont invités à déposer leurs dons le samedi matin de 9h30 à 12h à la base de loisirs « Les Cigales » située route d'Avignon.



Ce projet a pour but le réaménagement avec mise aux normes des locaux du stade André-Savonne par la construction d'un nouveau bâtiment abritant les vestiaires, les locaux annexes du club de football et d'athlétisme et de plus, le logement du gardien en R+1. L'ensemble des travaux sera réalisé aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Le service des sports de la mairie, les clubs d'athlétisme et de foot ont assisté chaque semaine aux réunions de chantier afin de porter ce projet en mode participatif.

Le rez-de-chaussée accueillera différents éléments dont des locaux sportifs polyvalents (athlétisme, football), notamment des vestiaires, espaces de douches et local de rangement. Le 1^{er} étage accueillera le logement du gardien d'environ 77 m².

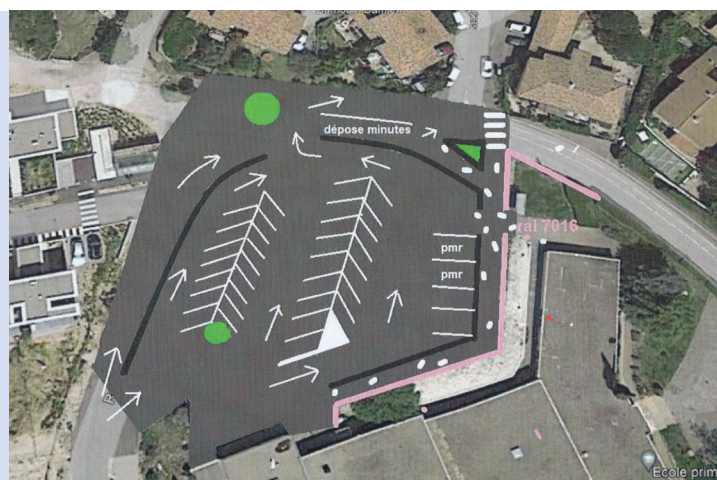
Toiture quasi-plate sur l'ensemble de l'édifice, bardage en bois à l'étage et enduit de tons naturels beiges et sables au rez-de-chaussée, avec accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, ce bâtiment aura fière allure ! Le chantier, à ce jour, est en phase avec le planning prévisionnel et la réception de l'ouvrage est attendue pour la mi-mai de cette année.

REQUALIFICATION DU PARKING DE L'ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY

Le parking de l'école Saint-Exupéry a été entièrement rénové.

Pour la sécurité de l'école :

- Le grillage souple a été remplacé par un grillage rigide (en rose sur le plan).
- Pour contrer toute intrusion extérieure, la pose d'une barrière défensive en béton a été réalisée (en noir), ce qui permet aux enfants de circuler entre le grillage et cette barrière, en sécurité des véhicules.



Pour la sécurité et le confort des utilisateurs :

- Pose d'un revêtement en enrobé neuf
- Création de 2 places de parking PMR (Personnes à Mobilité Réduite)
- Fléchage de sens de circulation.
- Création d'un dépôt minute.
- Rénovation du marquage du passage piétons
- Circulation des véhicules
- Un revêtement neuf en enrobé a été posé sur toute la longueur de l'avenue Saint Exupéry.

Coût total des travaux : 68 308 € HT.

Après avoir acquis les terrains, la commune peut se lancer dans le projet du Parc intergénérationnel de la Bergerie. Situé en périphérie du Plan/Planas, ce parc est accessible par chemin doux depuis la Bégude ou le centre ancien. Il pourra réunir tous les Rochefortais en un même lieu. Il sera équipé à terme :

- D'un boulo-drome de 35 terrains avec une partie couverte et un local bouliste.
- D'un Pumptrack de 2 boucles débutants et aguerris pour les vélos, trottinettes ou skateboards.
- D'un parcours de santé pour tous.
- De machines de musculation à poids de corps.
- D'un parc de jeux pour les enfants.

PARC DE LA BERGERIE, ON AVANCE !



Illustration non contractuelle

PS : Le nom du parc est encore à choisir.

LUNDI 7 FÉVRIER À 18H30 AU CASTELAS, S'EST TENUE UNE RÉUNION PUBLIQUE SUR LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT (LA DERNIÈRE A EU LIEU AU SEIN DE LA MAIRIE EN SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2019).

Étaient présents M. Rémy Bachevalier, Maire, M. Alain Bertrand adjoint à l'urbanisme ainsi que trois intervenants :

- Le Lieutenant-Colonel **Michel Cherbétian** de la caserne des Sapeurs-Pompiers des Angles,
- Le Capitaine **Pascal Guénot** de l'Office National des Forêts,
- Le Brigadier-Chef Principal **Philippe Herzog** de la Police Municipale de la commune.

Il y avait une vingtaine de personnes présentes dans la salle. Après le mot de bienvenue prononcé par Monsieur Rémy Bachevalier, le Capitaine Pascal Guénot aidé de son document "PowerPoint" projeté sur écran a précisé les dangers liés à un débroussaillage mal ou non effectué ainsi que les responsabilités qui incombent aux propriétaires d'habitations.

Le Lieutenant-Colonel Cherbétian a partagé son expérience en tant que "professionnel du feu" et les conséquences graves, traumatisantes et mortelles qui peuvent survenir après un incendie.

Le Brigadier-Chef Principal Philippe Herzog a, quant à lui, précisé sa manière de procéder dans sa gestion des OLD.

Des échanges ont ensuite eu lieu entre l'auditoire et les intervenants.

Il est clairement apparu, comme lors des réunions précédentes, que certains propriétaires ne comprenaient pas la raison pour laquelle ils devaient débroussailler un terrain qui ne leur appartenait pas.

Cette obligation peut certes paraître incongrue et pourtant, la législation sur les Obligations Légales de Débroussaillage est très claire sur ce point : **La protection, de l'habitation ou du bien, demeure à la charge des propriétaires sauf si le terrain est situé en zone U.** Rappel : Les zones U sont des secteurs dans lesquels les équipements publics collectifs (voirie, électricité, eau) sont déjà installés, ou en cours d'installation et où des constructions d'habitations peuvent encore avoir lieu.

Rochefort-du-Gard est située sur une zone exposée au risque incendie.

La Préfecture du Gard, ayant pris en compte les différents épisodes de feu de forêts récurrents chaque été en France et à l'étranger, a décidé de mettre en œuvre une politique de prévention et de mise en sécurité des biens particuliers sur tout le département. Dès lors, la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage ne pouvait être qu'évidente et impérative.

Cette réunion a permis d'éclairer les Rochefortais sur cette notion d'OLD et ses répercussions pour les citoyens alors que le printemps est là.

HOMMAGE RENDU AUX GENDARMES

Josy Many, Maire-adjointe et Correspondante Défense était à Saint-Gilles le 16 février dernier, pour représenter notre commune à la cérémonie annuelle d'hommage aux héros de la gendarmerie. Trois gendarmes sont morts en 2021 et les élus locaux étaient venus très nombreux aux côtés de la Préfète du Gard et des autorités militaires afin de saluer leur mémoire. Un message de Gérald Darmanin, Ministre de l'Intérieur a été lu, dans lequel il a salué les gendarmes, "premières lignes et derniers recours, présence rassurante, main tendue, oreille attentive".

La Marseillaise a clos la cérémonie.



RIVERAINS, RENTREZ VOS POUBELLES SVP !

Vous croyez qu'on est là pour faire joli ?



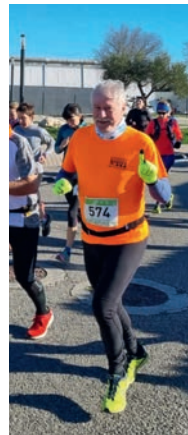
Après la collecte, soyez sympa, rentrez-nous !

Après une année d'interruption, la 5^{ème} édition de l'Eynavay Trail s'est enfin déroulée, sous un soleil radieux, le 20 février dernier.

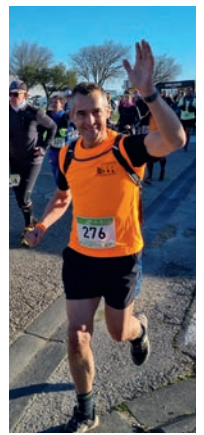
Les 3 parcours différents (9, 19 et 34 km) malgré leurs difficultés, étaient magnifiques et passaient tous par le site incontournable du Chemin de Croix du Calvaire du sanctuaire Notre-Dame de Grâce.



Fort de son succès et de son organisation remarquable, l'Eynavay Trail faisait partie jusque-là du classement général des trails du Gard ; avec la récente création du parcours de 34 km, la course entre également au classement général des grands trails du Gard, comme le prouve la participation de coureurs particulièrement enthousiastes et chevronnés, qui ont vu leurs performances spectaculairement évoluer au fil des années.



Les 650 participants avaient d'ailleurs hâte de retrouver leurs sensations et leur envie de dépassement, dont M. Rémy Bachevalier, Maire et M. Jean-Louis Pellet, adjoint délégué au sport, heureux de récompenser les coureuses et coureurs qui ont effectué les meilleurs temps dans leur catégorie. Joie et bonne humeur ont rayonné bien au-delà de Rochefort-du-Gard.



Un grand merci aux organisateurs, dont M. Rubin, président de l'association Eynavay Trail, ainsi qu'aux bénévoles. Félicitation à eux !

JEUNES CITOYENS ET NOUVEAUX ARRIVANTS MIS À L'HONNEUR



Après une année blanche, (en raison de la Covid) les nouveaux arrivants étaient fort nombreux pour rencontrer élus et chefs de service de la mairie, lors d'une soirée conviviale. Remplaçant au pied levé M. le Maire (souffrant), Mme Manya, Maire-adjointe, a chaleureusement accueilli ceux qui nous font le plaisir d'être désormais Rochefortais. Dans son discours, elle a rappelé les atouts de notre joli village, ainsi que les nombreuses manifestations qui y étaient organisées. Après avoir partagé le verre de l'amitié, chacun est reparti avec un petit pot de romarin. ◀



Les jeunes électeurs ont été mis à l'honneur eux-aussi. En effet, ayant atteint l'âge de 18 ans en 2022, ils se sont retrouvés à l'Hôtel de ville et se sont vu remettre leur première carte d'électeur, ainsi qu'un livret du citoyen et un petit romarin. Désormais, ils vont pouvoir accomplir leur devoir de citoyen en votant. ▲



ÉDITO

Il y a un an, l'équipe municipale vous présentait ses orientations budgétaires pour les 6 années de la mandature et plus particulièrement les 12 grands projets en investissements.

2021 a vu la réalisation plus particulièrement de trois d'entre eux : la livraison et la mise en œuvre de l'ÉcoQuartier du Galoubet avec sa maison en partage et son restaurant municipal, la réception du RLESI (Réseau Local d'Espaces Sites et Itinéraires), la rénovation d'une partie de nos trottoirs, voiries et parkings.

En 2022, c'est toujours la même dynamique qui guide la municipalité : **investir pour améliorer notre cadre de vie et apporter une qualité de service accrue sans augmenter les taux d'imposition** et cela, malgré un contexte chahuté par la pandémie

et la situation internationale. Cette année verra donc la livraison des vestiaires du stade André-Savonne, le lancement de l'aménagement de la RD 111 dans un souci de sécurisation de cet axe routier, la requalification du parking et des accès de l'école Saint-Exupéry, la mise aux normes en accessibilité de l'école du Vieux-Moulin, les travaux d'enfouissement et de goudronnage du centre ancien et enfin la requalification de l'accueil de la Mairie centre afin de garantir une prise en charge des administrés plus qualitative.

Ces réalisations sont possibles parce que le budget de la commune présente un compte administratif 2021 excédentaire en fonctionnement de 1 205 207 € ainsi qu'un excédent d'investissement net de 1 518 142 €. La commune, ne l'oublions pas, s'inscrit dans un écosystème : son agglomération, le Département du Gard et la Région Occitanie qui sont également des partenaires qui viennent soutenir

les projets de la commune en lui allouant des subventions d'investissements.

Notre budget prévisionnel global pour 2022 est de 15 992 880 € qui se répartissent en 8 905 880 € en fonctionnement et 7 087 000 € en investissement.

Je vous invite à découvrir dans ce cahier consacré au budget la répartition de nos recettes et de nos charges pour 100 € en fonctionnement et le détail de notre section d'investissement.

En synthèse, les maîtres mots de ce budget sont : **maîtrise budgétaire, anticipation, politique volontariste et transparence**. Cette revue est faite pour vous rendre compte des actions et des choix opérés par l'équipe municipale. Je vous remercie d'en prendre connaissance.

Florence Hertel, adjointe au Maire en charge des finances, du budget, des marchés publics et des grands projets.



DES INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR

En 2022 la commune de Rochefort-du-Gard fait le choix volontariste d'investir à hauteur de 848 € par habitant alors que les dépenses moyennes d'équipement pour les villes de la même strate sont de 288 €.

Les investissements sont réalisés sans avoir recours à l'emprunt grâce à une gestion saine et un fonds de roulement qui permet à la commune d'autofinancer totalement ces derniers.

Pour la 10^{ème} année consécutive, la municipalité n'augmentera pas les taux d'imposition ! Malgré tout, Rochefort arrive à dégager des marges de manœuvres financières et s'engage :

■ **UNE VILLE QUI SE DÉSENDETTE !**

614 euros / habitant contre 821 euros / habitant pour une ville de même strate (entre 5 000 et 10 000 habitants)

■ **UNE VILLE QUI SE PROJETTE VERS L'AVENIR POUR ANTICIPER NOS BESOINS FUTURS EN INFRASTRUCTURES :**

La municipalité investit 848 euros / habitant pour 288 euros pour les autres villes de même strate.

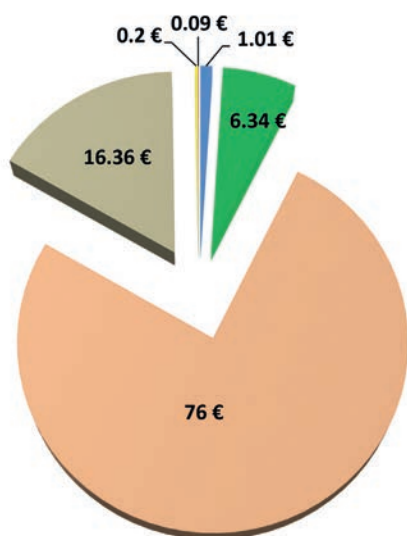
■ **UNE VILLE PRÉVOYANTE ET ANTICIPATRICE QUI INVESTIT !**

avec un budget primitif de 16 millions d'euros, la part d'investissement représente 44%, soit 6,6 millions d'euros pour une qualité de vie accrue des Rochefortais.

■ **UNE VILLE AUX FINANCES SAINES AVEC UNE FORTE CAPACITÉ D'AUTO-FINANCEMENT**

grâce à une grande rigueur budgétaire et une épargne brute significative, permettant le financement d'investissements structurants sur ses fonds propres.

Répartition des recettes de la commune pour 100 €



LES CONTRIBUTIONS DIRECTES (76 €)

constituent le principal poste de recettes. Le produit évolue en fonction de la dynamique du territoire et du coefficient de revalorisation forfaitaire annuel, basé sur l'inflation N-1.

LES DOTATIONS DE L'ÉTAT ET PARTICIPATIONS (16,36 €)

demeurent stables.

LES PRODUITS DE SERVICE (6,34 €)

évolueront en fonction de leur fréquentation et de leur tarification.

LES AUTRES RECETTES (1,30 €)

sont stables et concernent les produits exceptionnels et les revenus des immeubles.

Répartition des dépenses de fonctionnement pour 100 €

LES CHARGES DE PERSONNEL (52,44 €)

constituent le principal poste de dépenses. Elles évoluent en fonction des transferts de compétences.

LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (26,83 €)

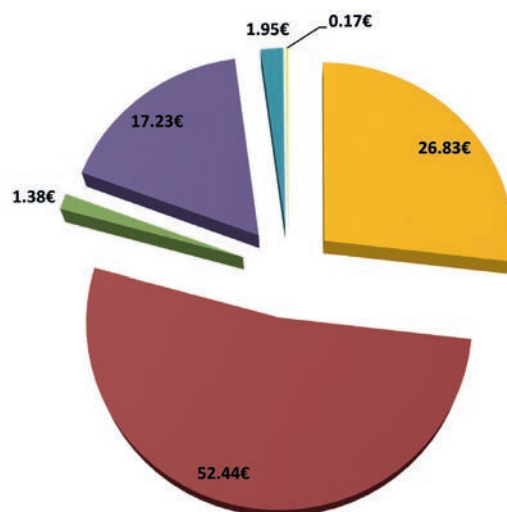
comprennent les contrats conclus par la commune (électricité, eau...), les frais d'entretien des locaux et bâtiments, les achats de fournitures, etc. Leur variation est influencée en partie par l'inflation et le prix des fluides.

LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (17,23 €)

correspondent aux subventions versées par la commune, à ses participations aux syndicats, ainsi qu'aux indemnités des élus.

LES AUTRES CHARGES (3,50 €)

correspondent aux intérêts de la dette et aux dépenses exceptionnelles.





1^{er} semestre 2022

◀ AMÉNAGEMENT DE LA RD 111

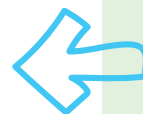
Part Commune : 1 380 000 €
Part du Grand Avignon : 205 000 €
Subvention Département du Gard : 400 000 €.

TRAVAUX ENFOUISSEMENT RÉSEAUX SECS ET GOUDRONNAGE DANS LE CENTRE ANCIEN :

Part Commune : 656 000 €
Part du Grand Avignon : 720 000 €

GOUDRONNAGE VOIRIE COMMUNALE : 200 000 €

CHEMINEMENTS DOUX : Bel Air, Garrigues et parking école Saint Exupéry : 144 000 €



Mai 2022

FIN DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DES VESTIAIRES ET CRÉATION DU LOGEMENT DU GARDIEN AU STADE ANDRÉ SAVONNE : **619 571 €**
Subvention 390 000 € (État/Département/Région).



Juin-juillet 2022

RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE DU VIEUX-MOULIN ET MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITÉ : **420 000 €**
Subventions en attente du prochain contrat territorial



2^{ème} semestre 2022

▲ LANCEMENT DU PARC MULTI-ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNEL DE LA BERGERIE : **500 000 €**



4^{ème} trimestre 2022

Le projet phare de la mandature :

CRÉATION DE LA BIBLIOTHÈQUE 3^{ÈME} LIEU : **1 500 000 €**

Le permis de construire a été déposé.

Subventions notifiées Région Occitanie : 322 000 €
et Département du Gard : 177 000 €
(en attente subvention de l'État : 150 000 €)

PHASE APD

MISE AUX NORMES DU CENTRE
TECHNIQUE MUNICIPALE : **555 000 €**

ÉTUDE PRÉALABLE DE L'AMÉNAGEMENT PLACE DE LA RÉPUBLIQUE AVEC LE GRAND AVIGNON :

100 000 €

Acquisition des terrains
et frais d'urbanisme :
300 000 €



Une ville aux finances saines, **fruit d'une gestion rigoureuse depuis plusieurs années** avec un fond de roulement et une épargne brute lui permettant d'investir sur l'ensemble de son territoire avec l'objectif permanent de répondre aux besoins de ses administrés.

Le CCAS mène une politique active en direction des personnes âgées, des porteurs de handicap et des foyers en difficultés. **Ses missions : l'accueil, l'orientation et l'accompagnement de tout public.**



Les résidents de la maison en partage fêtent la Saint Valentin.

**Maison en partage
du Galoubet :**

L'ouverture de la maison en partage, en fin d'année 2021, a nécessité le recrutement d'une animatrice de vie sociale, le poste étant financé en partie par le Conseil Départemental du Gard.

Les avantages du concept pour les résidents : habiter dans un environnement adapté, préserver son autonomie, prendre part à un projet coopératif, participer à la dynamique intergénérationnelle du quartier.

**Le restaurant
municipal de
l'Âge d'or au
Galoubet :**

Changement de site changement d'ambiance, au-delà du raffinement apporté à la décoration et au mobilier, le restaurant de l'Âge d'or dispose d'un espace propice à la détente, aux

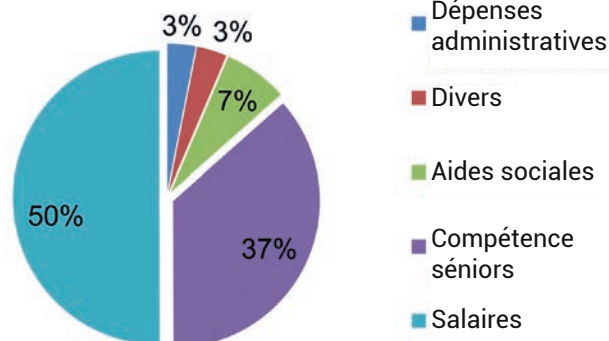
animations, et aux rencontres. La lutte contre la précarité et le repérage des fragilités sont les axes forts de la politique menée par la ville en direction des seniors.

DÉPENSES TOTALES : 384 870 €

- Dépenses administratives : 12 000 €
- Divers : 12 700 €
- Aides sociales : 27 220 €
- Compétence seniors : 140 310 €
- Salaires : 192 640 €



DÉPENSES

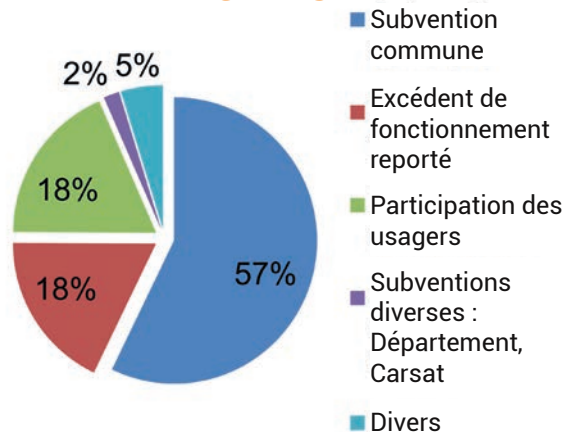


RECETTES TOTALES : 384 870 €

- Subvention commune : 220 000 €
- Excédent de fonctionnement : 68 970 €
- Participation des usagers : 70 800 €
- Subventions diverses, Département, Carsat : 6 800 €
- Divers : 18 300 €



RECETTES





C'est au Castelas, lundi 6 décembre, dans une ambiance chaleureuse, que M. le Maire, Mme Lacour, Adjointe au Maire en charge de la jeunesse et les animateurs du Service Enfance Jeunesse, ont mis à l'honneur les jeunes du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) du mandat 2018-2021 et remis les écharpes tricolores aux 45 nouveaux jeunes du CMJ pour un mandat 2021-2024.

Après un discours protocolaire, la projection d'un diaporama musical reprenant l'ensemble des actions du précédent CMJ et la prise de parole des "anciens", les jeunes du nouveau CMJ ont mesuré l'importance de leur engagement en tant que citoyen actif de Rochefort-du-Gard. Merci à tous ces jeunes engagés dans la vie de leur commune !

Un CCAS peut bénéficier de don, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier des déductions fiscales prévues par la loi. ...Le don d'un particulier au CCAS ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant dans une limite globale de 20 % du revenu imposable.



Le **don** au **centre communal d'action sociale** la **solidarité locale** en action...

Le centre communal d'action sociale (CCAS), présidé de plein droit par le maire de la commune et dirigé par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de représentants des associations, est l'institution de l'action sociale locale par excellence.

Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles ou défavorisés : aide et accompagnement des personnes âgées, aide aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions...

Le CCAS est le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer, de façon pérenne.

“ Agissez concrètement pour les publics fragiles ou en difficulté, au plus près de vous : faites un don à votre centre communal d'action sociale ! ”

Particuliers

Un CCAS peut bénéficier de don, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier des déductions fiscales prévues par la loi.

En vertu de l'article 200 du code général des impôts, qui prévoit le dispositif de déduction fiscale, le CCAS est assimilé à un « organisme d'intérêt général ayant un caractère [...] social ».

Le don d'un particulier au CCAS ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant dans une limite globale de 20 % du revenu imposable.

« 66 % de votre don au CCAS est déductible d'impôt »

Le CCAS est habilité par la loi à recevoir des dons et legs : « Le président du centre communal ou intercommunal d'action sociale a le droit d'accepter, à titre conservatoire, des dons et legs [...] »*

* article L.123-8 du code de l'action sociale et des familles.

Entreprises

Conformément au code des impôts (article 238 bis), les dons effectués au CCAS, en espèce ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social), à hauteur de 60 % du montant des versements.



AGENDA

avril **MERCREDI 13 AVRIL**, SALLE JEAN GALIA, 12h : repas des seniors : il s'agit du report du repas de Noël qui n'a pu avoir lieu en décembre dernier.

SAMEDI 16 ET 17 AVRIL, DE 10h À 18h, LE CLOS DES ARTS :

Angelo Douiller, 19 ans, expose ses œuvres. Vernissage vendredi 15 avril à 18h30. Ce jeune passionné vous fera partager sa vision du monde à travers la matière, les mouvements, les couleurs. ►

MERCREDI 20 AVRIL, LE CASTELAS, 18h : Prestation des classes de formation musicale 2^{ème} année (chants et musiques sur le thème de la nourriture) de l'École de musique.

SAMEDI 23 (9h-18h) **ET DIMANCHE 24 AVRIL** (9h-12h), SALLE FRÉDÉRIC-MISTRAL : exposition du cercle philatélique. Thème : le sport.



◀ **SAMEDI 30 AVRIL**, LE CASTELAS, À 20h30 : Le Castelas va vibrer au son des clarinettes, avec le **Quatuor Amayères** qui propose un concert de musique contemporaine. Ces quatre musiciens de talent, volubiles et engagés, serviront au concert une musique de haut vol en toute simplicité : Vous pourrez y entendre les œuvres de 3 compositeurs contemporains abordables, proches des interprètes et des auditeurs, sincèrement attachés à la portée émotionnelle de leur musique, souvent rythmée et virtuose, racontant toujours une histoire.

<http://agac-clarinette.fr>

SAMEDI 30 AVRIL
20h30 Le Castelas
CONCERT
Ensemble de clarinettes
Le Quatuor Amayères
virtuose accessible
Musique contemporaine émotionnelle
rythmée
Transoceanica de Miguel Del Aguila
Antrios de Gary Yershon
Ciudades de Guillermo Lago
entrée libre
<http://agac-clarinette.fr>
ROCHEFORT GARD
Notre Ville

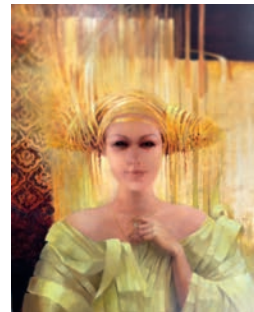
LES FOOD TRUCKS SAISON 7
TOUS LES JEUDIS SOIRS
DU 28 AVRIL AU 29 SEPTEMBRE
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
ROCHEFORT DU GARD
Notre Ville
04 90 26 96 61

mai **LE VIDE-GRENIER DU CENTRE-VILLE SE DÉROULERA LE DIMANCHE 1^{ER} MAI.**

Les inscriptions sont prises en mairie annexe jusqu'au mercredi 27 avril, midi. Les horaires : 8h30-12h et 13h30-17h (16h30 le vendredi) Vous devez vous munir de votre pièce d'identité ainsi que de votre (vos) carte(s) grise(s). Prix de l'emplacement : 15 €. Plus de renseignements au 04 90 26 96 61

DIMANCHE 8 MAI : COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DE 1945 : rendez-vous à 11h30 devant l'Hôtel de ville.

13 AU 20 MAI, CASTELAS : l'association Terre de Lumière exposera ses dernières productions, avec invitée d'honneur Mme Liliane Proux, artiste peintre domiciliée à Rochefort. Entrée libre, vernissage le vendredi 13 mai au soir. Horaires à venir. ►



SAMEDI 14 MAI DE 10h À 12h ET DE 14h À 17h :

Après l'inauguration du **RLESI** (Réseau Local Espaces Sites et Itinéraires), pour accompagner les Rochefortais ainsi que les habitants aux alentours à découvrir les activités de pleine nature et sous l'impulsion de M. Jean-Louis Pellet adjoint au maire délégué aux sports et aux associations, le service des sports propose **la Roca Fortis**. Cette journée est dédiée aux sports pratiqués en nature. Les activités proposées sont gratuites, à pratiquer seul ou en famille et sont encadrées par des moniteurs des clubs rochefortais qui participent à cette journée. Au programme :

- du VTT (rendez-vous parking salle Jean Galia à 10h, 11h, 14h et 15h)
- de l'escalade (rendez-vous secteur cordonnier)
- du trail (départ parking du site d'escalade à 10h et 14h)
- de la course d'orientation (départs permanents devant la salle Jean Galia)
- de la randonnée (départ à 9h30 et 14h du parking de l'école Saint-Exupéry)
- de la marche nordique (départ parking du site d'escalade à 14h, 15h, 15h30 et 16h30)

Venez découvrir ces activités le 14 mai à Rochefort-du-Gard, au cœur du poumon vert du Grand Avignon.

DIMANCHE 15 MAI À 15H, SALLE JEAN GALIA : grand loto annuel au profit du Relais de lutte contre le cancer (report du 30 janvier 2022).

SAMEDI 21 MAI AU CLUB HOUSE : TON JOUR TON RÊVE

A l'initiative d'Yvan Latard, ancien footballeur de haut niveau, l'association **Ton jour ton Rêve** s'investit chaque année dans un projet dont l'objectif est de réaliser les rêves d'un enfant. L'organisation d'un tournoi sportif permet de récolter des fonds. Le samedi 21 mai, à Rochefort-du-Gard, des sportifs permettront à Arthur de réaliser son rêve : " **entendre sans appareil** ". Arthur, 2 ans est atteint de surdité moyenne et appareillé depuis ses deux mois, il entend aujourd'hui par vibration osseuse. Une intervention chirurgicale est possible mais n'est pas encore pratiquée en France. La seule solution est de se rendre aux États-Unis, d'où la nécessité de récolter des fonds.

◀ **VENEZ VOUS INITIER À LA DANSE COUNTRY, LORS DES SOIRÉES FOOD TRUCK DES JEUDIS 19 MAI ET 16 JUIN, À PARTIR DE 21h**, avec l'association **Country Challenge 30** : ateliers gratuits (à partir de 10 ans) et animations dansantes. Il suffit de se placer dans une ligne et de savoir compter jusqu'à 8 !

MERCREDI 25 MAI, LE CASTELAS, 18H : prestation des classes de formation musicale 1^{ère} année (thème poésie et musiques) de l'École de musique.

SAMEDI 28 MAI, À 18H, ÉGLISE SAINT BARDULPHE : concert du groupe **Gospel Accord**, au profit du Relais de lutte contre le cancer. 10 €

DU 3 AU 12 JUIN, LE CLOS DES ARTS, 14h-19h : exposition de **Michel Hergibo**. Passionné depuis toujours par l'art classique romain, puis la Renaissance italienne, Michel Hergibo reste influencé par les démarches artistiques sévères de Poussin, Uccello, David, les grands maîtres basant leurs chefs d'œuvres sur la rigueur de la construction, la composition. Vernissage le 3 juin à 18h30.

MERCREDI 15 JUIN, 18h, COUR DE LA MAIRIE : concert de fin d'année de l'école de musique (ensemble instrumentaux, orchestres...)

SAMEDI 18 JUIN, COMMÉMORATION DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE. rendez-vous à 11h30 devant l'Hôtel de ville.

MARDI 21 JUIN, fête de la musique en centre-ville, avec l'École de musique, le Comité des fêtes et des surprises... Si vous souhaitez participer n'hésitez pas à contacter la mairie annexe au 04 90 26 96 61.

DU 24 AU 26 JUIN : FESTIVAL DES PRÉAMBULES, AU CŒUR DU VILLAGE. VOICI LE PRÉ-PROGRAMME :



VENDREDI 24 JUIN :

- Ouverture du festival avec la fanfare "Haut les mains"
- "Jules et Jo", une comédie déjantée dans un institut de beauté en folie (de et avec C. Olivier, D. Cavadini et S. Bernard)

SAMEDI 25 JUIN

- "Toile tissée" : danse aérienne et violoncelle par la compagnie « Double accroche » (3 spectacles dans la journée, au Lavoir)
- "Mon cher village", une pièce de théâtre (de et avec JM Polet et S. Bernard)
- Solo Vincent Courtois au violoncelle
- Un film tout public, "Ernest et Célestine"
- Toute la journée : initiation à la gravure (I. Sanchez)

DIMANCHE 26 JUIN

- Sieste artistique en musique, textes et images
- Un duo danse et guitare (avec Léa Roméo et Rémi Charmasson)
- Guinguette sous les platanes avec « le Big Band »
- Concert de clôture avec « The Yelbows »

CHAI SEB & MAT
LE BAR À VIN de la Rouette
Vins - Bières - Petite restauration

du LUNDI au VENDREDI
de 15h à 19h

et

SOIRÉES
After-Work
JEUDIS & VENDREDIS
tous les derniers du mois
de 18h30 à 23h

info et dates sur nos réseaux sociaux

Terrasse
Intérieur climatisé
Cuvées à découvrir
Planches à déguster

Domaine de la Rouette 2 sous le barri 30650 Rochefort du gard
04.90.31.79.39 06.99.88.25.33 06.23.13.39.42
infodomainedelarouette@orange.fr
www.domainedelarouette.fr

juillet



Le Castelas, emblème de Rochefort-du-Gard est inscrit à l'inventaire des monuments historiques. De style roman, cette chapelle renferme des fresques qui ont été restaurées en 2015. Une visite commentée et gratuite permet de découvrir ces richesses. Elle est organisée de juillet à septembre par des membres du Conseil des Sages et par des bénévoles. Des visites de groupe peuvent être aussi organisées sur réservation.

Samedis 2 juillet, 6 août, 3 septembre de 10h à 11h.

MERCREDI 6 JUILLET, LA ROUVETTE : repas champêtre des séniors

JEUDI 7 JUILLET : pour notre plus grand plaisir, les jeunes de l'École de musique vont venir mettre l'ambiance au rassemblement Food truck !

Les agriculteurs vous proposeront des dégustations les mercredi 25 mai, 13 juillet, 3 août et 28 septembre.

PLACE FRÉDÉRIC MISTRAL

Marché des producteurs
les mercredis
du 6 avril au 28 septembre
à partir de 17h

ici Produits locaux

en partenariat avec

ROCHEFORT DU GARD
Notre Ville

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE GARD



Leane Calu
le 16 janvier



Margaux Rouzaud
Labrousse
le 19 janvier



Félix Villain-Guillot
le 20 janvier



Armel Loudenot
le 26 janvier



Giuliana Grillere
le 27 janvier



Ambre Palmier
4 mars



Elina Slawski
le 27 avril



Mégane Santo Rosa
le 30 avril



Liam Arnaud
le 31 mai



Alice Wolf
le 31 mai



Alia Jardin
le 20 juin



Maylone Savonne
le 22 juin



Marco Briet
le 16 juillet



Noélie Font Granier
le 5 septembre



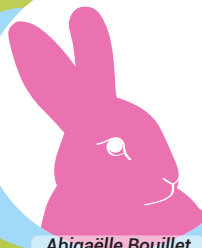
Paolo Valentino
le 12 septembre



Gabriel Lepresle
le 2 août



Meva Noguera
le 5 septembre



Abigaëlle Bouillet
le 8 décembre



Gwendoline Bouillet
le 8 décembre



Baptiste Faulconnier
le 16 septembre



Rose Hillaire
le 30 octobre



Emy Quimerc'h
le 25 mai



Léonard Wachowiak
le 8 juillet



Clément Varraud
le 13 septembre



Agathe Loizeau
le 27 décembre



Milie Flypo
le 30 décembre

39 mariages

Audrey Agasse et Abbès Khamadj
le 22 mai 2021

Serge Tort et Sylvie Jacob
le 12 juin 2021



Marie-Olympia Meyruey et Basile Leparmentier
le 19 juin 2021

Cyrielle Dabert et Maxime Gosset
le 26 juin 2021

Jennifer Arnoux et Romain Lucotte
le 12 juillet 2021

Amandine Benoit et Bastien Loiseaux
le 31 juillet 2021

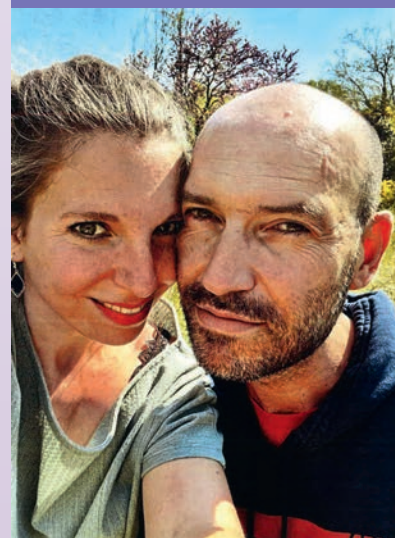
Alexia Lionnard et Alexandre Guey
le 31 juillet 2021



Géraldine Bernard et Julien Cloupet
le 7 août 2021



Elodie Hour et Didier Fuentes
le 28 août 2021



Marie Walinski et Théo Della Valle
le 25 septembre 2021

Marina Durand et Touyi Siong
le 30 octobre 2021

43 décès

NOUVEAUX



Restaurant chez Mamé & Papé

Cuisine traditionnelle, soirée à thème le jeudi

8 impasse du lavoir
30650 Rochefort-du-Gard

Ouvert tous les midis (sauf lundi, samedi et dimanche)

Ouvert les jeudis, vendredis et samedis soirs

Réserver au : 06.42.60.93.37
04.90.03.14.55

Le cabinet d'assurances **AccessAssur** vous accueille 6 place du Comte Raymond VI (à côté de l'ancien Hôtel de Ville)
Du lundi au vendredi : le matin de 9h à 12h et les après midi sur RDV (possible à domicile ou en Entreprise).
Mobile : 06.72.72.10.38
Mail : nkremer@accessassur.fr
Internet : www.accessassur.fr



« **Nutri'Sportif** » : aide et conseils nutritionnels pour toutes les personnes souhaitant reprendre en main leur corps et leur bien-être par le biais de l'alimentation.
Stéphane Comoy
Lotissement la Chênaie 30650 Rochefort-du-Gard
06 03 17 84 65 / comoystephane@gmail.fr
<https://stephanecomoy39.wixsite.com/nutrisportif>



Cécile Leroy Noiton, médiatrice familiale diplômée d'État vous accueille, le jeudi et le samedi, dans son espace de médiation familiale au Pôle Santé de Rochefort-du-Gard. Elle accompagne toute situation de conflit ou de tensions entre les membres d'une même famille (couples, parents séparés, parents et adolescents, famille recomposée...)
Sur rendez-vous au 06 45 62 56 30
leroynoitonmediation@gmail.com
www.leroynoitonmediation.com
Facebook: [LeroyNoitonAccompagnementetMediation](https://www.facebook.com/LeroyNoitonAccompagnementetMediation)

L'Adie soutient l'entrepreneuriat populaire



Depuis 30 ans, l'Adie défend l'idée que le droit à l'initiative économique doit être accessible à tous, même sans capital, même sans diplôme, même sans réseau.

Dans le département du Gard, l'Adie a accompagné et financé 137 personnes pour la création, le développement ou le maintien de leur activité en 2021 avec l'appui de 3 bénévoles et 2 salariés. L'Adie reste à votre écoute et propose des conseils et financements sur mesure, jusqu'à 10 000 euros.

www.adie.org

Votre contact sur le Gard : Caroline Beltrand, directrice territoriale adjointe, cbertrand@adie.org
12, rue de la République 30000 Nîmes.



Domaine de la Rouette
Rochefort du Gard

VINS

BOUTIQUE DE TERROIR-WINE REGIONAL SHOP




Vins récompensés sur le Guide Hachette & plusieurs Médailles aux Concours.

Signargues - Côtes du Rhône Rouge - Rosé - Blanc
Bières, Champagnes, Gourmandises de terroir...

www.domainedelarouette.fr

Toute l'année
Du Lundi au Samedi
9h30 - 12h00
15h00 - 19h00

All year
From Monday to Saturday
9:30am - 12:00am
3:00pm - 7:00pm

La famille GUIGUE exploite depuis 4 générations les vignes du Domaine de la Rouette, pour vous proposer des vins issues des plus grands cépages des Côtes du Rhône.

04 90 31 79 39 / 06 99 88 25 33 / 06 23 13 39 42

06 26 34 52 31

Etudes des réseaux ENEDIS HTA/BT Aérien et Souterrain
Article R323-25 Calcul C14-100 et C11-201
Demande de raccordement Collectivités, Mairie et PAL

BOULEY MARION
Bureau d'études **ERB SERVICES**
marion.erbsservices@gmail.com

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Pour faire face aux besoins et aux attentes de demain des Rochefortais, la Majorité municipale a voté, dans l'intérêt général, un budget volontariste et prévoyant, dans ces temps incertains.

2021 a vu la rénovation d'une partie de nos trottoirs, voiries et parkings, la réception du RLESI, et celle de l'éco-quartier du Galoubet salué par le Ministère du Logement. Rochefort se modernise et se réinvente, en renforçant ses atouts tout en corrigeant les points à améliorer, sans cesse.

2022 sera l'année de la non-augmentation du taux d'imposition dans une époque troublée par les dépenses contraintes de la vie courante, tout en gardant notre feuille de route, avec notamment, la livraison des vestiaires et du logement du gardien du Stade A. Savonne, la rénovation du centre ancien et de ses réseaux, qui apporteront une véritable plus-value à notre commune.

De telles réalisations de modernisation sont rendues possibles grâce à un budget maîtrisé.

Nous ne pouvons que nous réjouir de nos efforts et de notre vigilance, avec pour résultat, un compte administratif de fonctionnement excédentaire de 1 205 207 euros, ainsi qu'un excédent d'investissement net de 1 518 142 euros.

Ces résultats démontrent le cercle vertueux engagé par la Majorité municipale depuis le début de son mandat avec, pour mot d'ordre : la maîtrise budgétaire et l'anticipation, afin de réaliser des projets structurants pour Rochefort.

« *On ne subit pas l'avenir, on le fait !* » G. Bernanos

La majorité municipale **Construisons l'Avenir**

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Texte non parvenu.

Rochefort est à vous Julien Paudouie, Céline Alcalde, Rafik Bouras, Nathalie Bobee

Mars 2022. Chez nous, le printemps est de retour, mais en Ukraine, c'est l'hiver. Je tiens à témoigner à ce peuple courageux toute mon admiration et mon soutien dans sa lutte contre le totalitarisme. À Rochefort ; c'est le temps du budget et de ces débats où certains disent qu'ils pourraient faire mieux que l'actuelle majorité...

Pour cette dernière, il s'agit d'équilibrer d'un côté les dépenses de fonctionnement (personnel, éducation, culture), les investissements et d'un autre les ressources (impôts, subventions, emprunts).

Les choix de nos élus majoritaires est de maintenir une pression fiscale abusive aujourd'hui, de « maîtriser » l'endettement en ne recourant pas à l'emprunt (ce depuis 10 ans alors que les taux étaient très bas) et de réduire au maximum les dépenses de fonctionnement. Certes les impôts n'ont pas augmenté depuis 2012 mais rien n'a été fait pour les diminuer alors que notre commune en a la possibilité. J'ai donc demandé la baisse des impôts pour éviter le départ des Rochefortais les moins aisés dont les plus jeunes et les plus précaires. J'ai également demandé le recours à l'emprunt. Mais n'est-ce pas trop tard au regard de la situation économique actuelle ?

Proverbe ukrainien : Qui remue le passé perd un œil ; qui l'oublie perd les deux.

Rochefort Solid'Air Nadine Auray

inscriptions et infos

mairie annexe 04 90 26 96 61



VIDE GRENNIER

1^{er} mai centre ville



ROCHEFORT
DU GARD
Notre Ville

